

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2539

présenté par
M. Fasquelle

ARTICLE 1ER BIS B

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de leurs »

les mots :

« des deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence et de rédaction.